



Première Réunion de Délégué·e·s

15 Oct 2020

Notre Association des Parents

- **Aide les parents d'élèves** à assumer leur devoir d'éducation en collaborant avec l'école pour le plus grand épanouissement de tous les élèves
- Se donne aussi pour objectif de **favoriser l'éducation et le bien-être des enfants**:
 - Par la **promotion des relations** entre les parents d'élèves et l'ensemble de la communauté scolaire, dans le respect des droits et obligations de chacun (réunions et communication avec les délégués, futur site web)
 - Par la **récolte et la diffusion d'informations**
 - Par **l'organisation de manifestations propres à assurer le rayonnement de l'école et à renforcer les liens de la communauté scolaire** (APéro Tour du Monde, conférence annuelle, organisation des parascolaires, opération Arc-en-Ciel)
 - Par la **récolte et la redistribution de fonds**, au profit de l'école et des élèves (vente d'uniformes, gouter de fin d'année, brocante, kits de fournitures scolaires)

Notre Association des Parents

- **N'est pas un syndicat de parents** qui veille à la défense ou la gestion d'intérêts propres aux parents.
 - Si l'AP fait entendre la voix et l'avis des parents dans l'intérêt de l'enfant, c'est d'abord en dialogue avec l'école et sa Direction.
 - Inscrire son enfant dans un établissement implique aussi une adhésion au projet d'établissement de l'école
- **N'est pas un bureau de réclamations**
- **N'est pas un organe de revendications personnelles.** L'AP a à cœur de défendre l'intérêt de tous les parents
- **N'est pas un inspecteur pédagogique.** Si l'AP peut s'informer et débattre sur l'enseignement en général (évolution du système scolaire, socles de compétences, nouveaux programmes, nouvelles méthodes d'apprentissage) elle n'a pas à juger ou se positionner sur la pédagogie de l'école ou des enseignant.e.s

Bureau 2020-2021



Santa Falasca



Pascale Hage



Valérie Van Eeckhoudt



Diego Lugagne



Isabelle Téheux



Tanguy Meunier

Les Parents Délégué·e·s

- **Représentent les parents** de la classe, en étant attentifs à n'oublier personne, en particulier des parents peu disponibles ou des familles fragilisées
- **Sont le lien entre les parents** de leur classe, **l'enseignant·e**, **le Bureau de l'AP** et **la Direction**. La communication doit se faire dans tous les sens. C'est par leur intermédiaire que le Bureau de l'AP peut transmettre des informations et être tenu au courant des préoccupations de l'ensemble des parents de la classe
- **Ont un rôle d'animation:**
 - En établissant des contacts personnels avec et entre les parents
 - En aidant l'enseignant·e dans ses activités de classe (p.e. visites, ateliers scientifiques)
 - En instaurant une entraide entre les enfants d'une même classe par le canal des parents (p.e. transmission de la matière vue en classe pour les enfants malades, carnet d'adresse pour les invitations, les anniversaires) et entre les parents

Les Parents Délégué·e·s

- Ne sont tenus d'assumer ces activités seuls et **doivent solliciter et recevoir l'aide des autres parents de la classe**
- Ne sont pas des bureaux de réclamations
- Ne peuvent se substituer au contact direct entre les parents et l'école (enseignant·e·s, secrétariat, Direction)

Financement de l'école

- Notre-Dame des Champs fait partie du **réseau d'enseignement libre**
 - Ce réseau n'est que **partiellement** subventionnée par l'état Belge
 - Les enseignant·e·s sont rémunérés directement par la FWB
 - C'est l'Asbl Notre-Dame des Champs qui est **responsable de plus de 70% du financement** des activités de l'école, de la rémunération du personnel hors enseignants (p.e. ouvriers, surveillants, personnel administratif), du fonctionnement journalier (p.e. le traiteur, les garderies, les photocopies), de la location et l'entretien des infrastructures

Financement de l'école

- L'AP apporte un **support au financement** de projets de l'école à travers:
 - Les activités de l'AP (APéro, uniformes, gouters)
 - Les donations des parents (Fonds de Promotion)
- Un **Fonds Social** est aussi géré par le Bureau de l'AP
 - Permet d'**aider les familles qui ont des difficultés financières** pour faire face aux frais scolaire. Il est sollicité à la demande de la Direction

Action du Carême 2020

Opération Arc-en-Ciel 2020

BREVET DE PARTICIPATION

Editrice responsable : Marthe Liénart, Présidente.



Ecole Notre-Dame des
Champs

155,2
kilos récoltés

Pour Arc-en-Ciel

Au nom des enfants d'Arc-en-Ciel, nous vous remercions pour votre participation et votre soutien à la 66^{ème} Opération de récolte de vivres non périssables au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



Kits Fournitures Scolaires



Commandes fournitures

2018: 194

2019: 178

2020: 137



Commandes non récupérées à temps

2018: 29

2019: 4

2020: 0

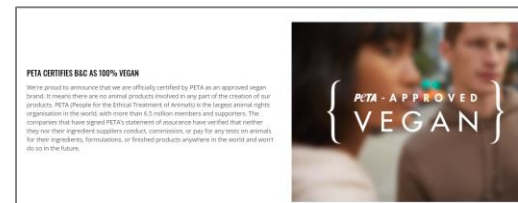
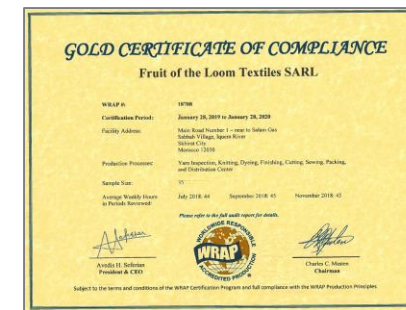


Ventes Uniformes

- Ventes organisées début Juillet en fin Aout
- Ventes "dépannage" pour les nouveaux parents
- Possibilité d'organiser de nouvelles ventes mais scindées en groupes (à confirmer)
- Commande en cours car rupture de stock de certaines tailles
- Idées pour les commandes / livraisons via les délégué.e.s ?

Les Uniformes

- Imprimés en Belgique
- Le fournisseur utilise des citernes d'eau de pluie pour fournir ses sanitaires et sa production
- 100% du bâtiment (intérieur et extérieur) est passé en éclairage à LED afin de diminuer drastiquement la consommation électrique
- Ses contrats d'énergie sont passés avec des fournisseurs garantissant de l'énergie verte
- Imprime en encre à l'eau (sans solvants donc pas de produits chimiques pour être nettoyée)
- Les encres ne contiennent pas de produits chimiques et sont certifiées
- Certifications des fournisseurs de textiles
 - Oeko-Tex, WRAP, PETA, amfori



Activités 2020-2021



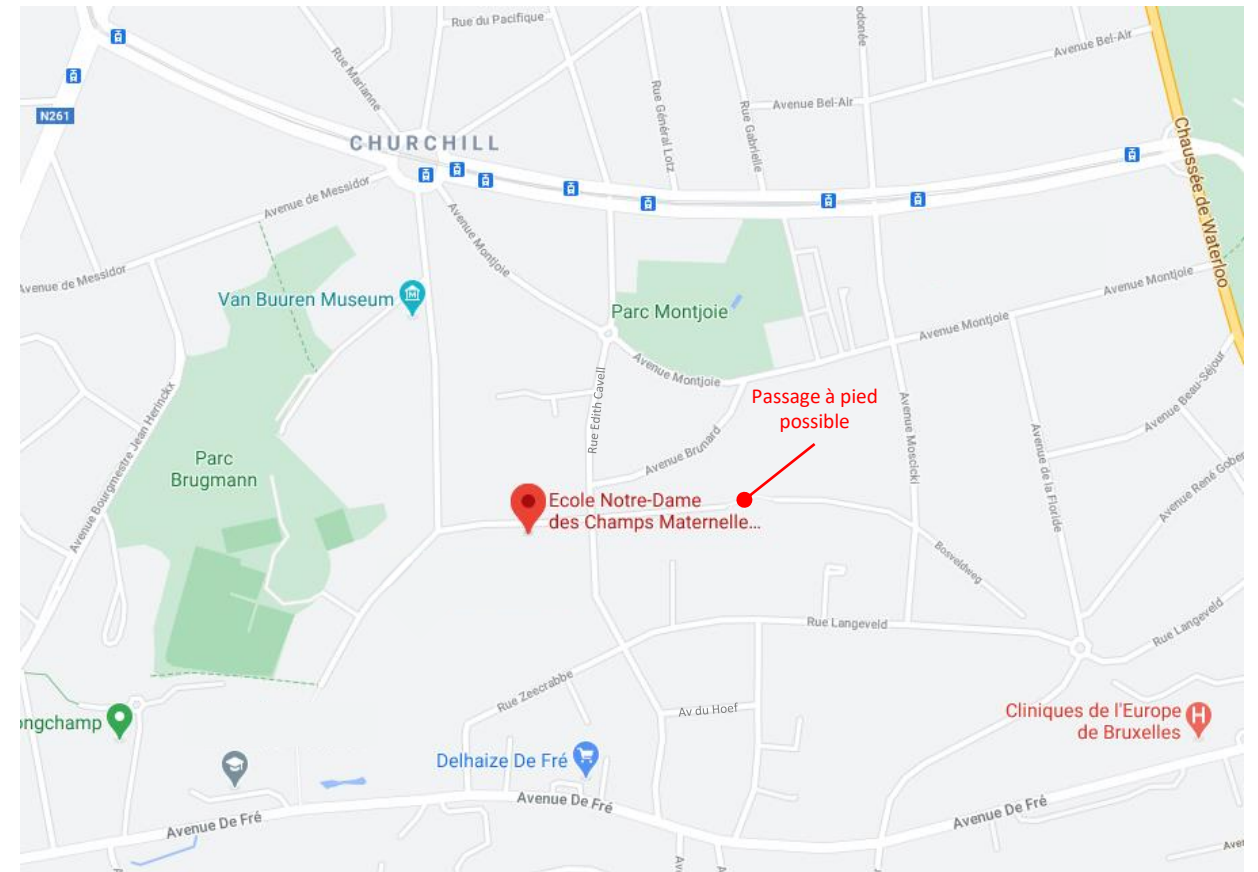
- Annulées / Reportées
 - APéro Tour du Monde
 - Brocante
 - Déjeuners en classe



- A reprendre
 - Site Web AP
 - Stickers escaliers
 - Journées vertes (?)
 - Insonorisation
 - Effort Avent et Carême
 - Kits scolaire 2021
 - Evolution numérique
 - Idées table ronde UFAPEC

Mobilité - Travaux Vivaqua

- Chantier de rénovation des égouts par Vivaqua en 3 phases
 - 1: rénovation branchements à l'égout
 - 2: adaptation chambres de visites et chemisage de l'égout
 - 3: asphaltage de voirie
- Phase 1 en cours pour une durée de **82 jours ouvrables**
 - Circulation de transit via rue Edith Cavell interrompue
 - Déviation en place via les avenues Montjoie, de la Floride et De Fré et la Chaussée de Waterloo
 - Chantier en tronçons
 - De Fré et Hoef: terminé
 - Hoef et Zeecrabbe: en cours à hauteur du tronçon entre Hoef et Zeecrabbe
 - A suivre tronçon par tronçon, de carrefour à carrefour, jusqu'à l'avenue Montjoie
- Phase 2 débutera à partir de janvier 2021
 - Mise en sens unique de la rue Edith Cavell
- Phase 3 interviendra durant l'été 2021
 - Fermeture complète de la rue Edith Cavell



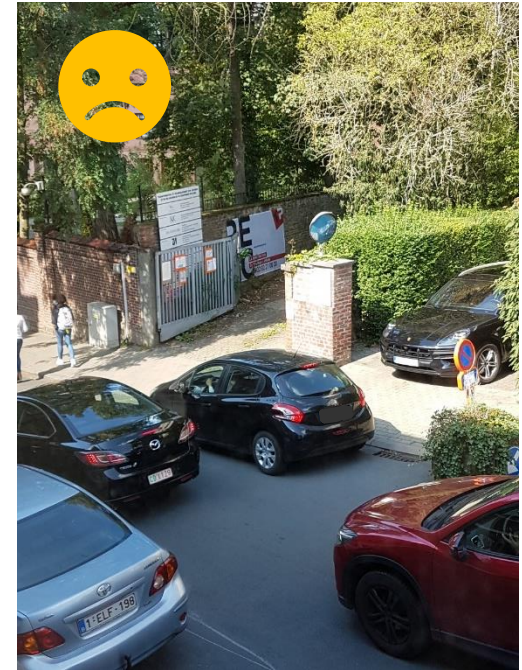
Mobilité - Rue Zeecrabbe

Stationnement interdit !!!



Blocage du passage
des véhicules lourds

Blocage des
sorties de parking



Respectons le voisinage, les entrées privées et
les accès réservés aux piétons

● Ne laissons pas les moteurs tourner à l'arrêt ●

Coronavirus - Scénarios

Circulaire 7691

Les experts distinguent 4 niveaux de propagation du virus qui peuvent être résumés comme suit :

Risque nul - VERT

- Un vaccin est disponible et / ou il existe une immunité de groupe. Tous les contacts peuvent avoir lieu. L'hygiène des mains (avant de manger et après s'être rendu aux toilettes) reste nécessaire.

Risque faible - JAUNE

- On constate une transmission du virus limitée, une vigilance accrue est donc recommandée. Les contacts entre les porteurs potentiels sont limités. Les contacts nécessaires sur le plan fonctionnel peuvent continuer sous réserve des mesures de sécurité applicables.

Risque modéré - ORANGE

- On constate une transmission systématique du virus dans la société. Il y a des éclosions de foyers isolés. Les contacts entre porteurs potentiels sont limités au strict nécessaire et se déroulent dans un contexte où les facteurs de risque sont maîtrisés au maximum.

Risque élevé - ROUGE

- On constate des infections répandues dans la société et de nouvelles flambées des contaminations. Les contacts entre les éventuels porteurs doivent être évités autant que possible.

Maternelles

	VERT	JAUNE	ORANGE	ROUGE
Nombre d'élèves pouvant fréquenter l'école en même temps	100%	100%	100%	100%
Nombre de jours à l'école par semaine	5	5	5	5
Apprentissage à distance	0	0	0	0

Primaires

	VERT	JAUNE	ORANGE	ROUGE
Nombre d'élèves pouvant fréquenter l'école en même temps	100%	100%	100%	100%
Nombre de jours à l'école par semaine	5	5	5	5
Apprentissage à distance	0	0	0	0

Coronavirus - Mesures

Circulaire 7780

01.10.2020

Procédure pour la gestion des cas et des contacts Covid-19 en collectivités d'enfants: Écoles



Caroline DÉSIR,
Ministre de
l'Éducation

Bénédicte LINARD,
Vice-Présidence,
Ministre de
l'Enfance, de la
Santé de la Culture,
des Médias et de
les Droits des
Femmes



Circulaire 7719

du 31/08/2020

Coronavirus Covid-19 : Mesures d'hygiène au sein des établissements scolaires dans le contexte d'épidémie de Covid-19

Cette circulaire complète la(les) circulaire(s) : n° 7686, 7691 et 7713



Circulaire 7785

du 07/10/2020

Covid-19 - Assouplissement exceptionnel des modalités de remplacement des membres du personnel absents

Cette circulaire complète la(les) circulaire(s) : 7686 et 7691



Circulaire 7691

du 19/08/2020

Définition d'une stratégie en vue de la rentrée de septembre 2020/2021 dans le contexte du Covid-19 - Enseignement fondamental - Erratum

Cette circulaire abroge et remplace la(les) circulaire(s) : 7626



Circulaire 7762

du 29/09/2020

Covid 19 - Mesures exceptionnelles pour le comptage du 30 septembre 2020 dans l'enseignement fondamental ordinaire

Cette circulaire complète la(les) circulaire(s) : 7674



Circulaire 7704

du 25/08/2020

Octroi de moyens supplémentaires permettant de déployer, suite à la crise sanitaire COVID-19, des pratiques de différenciation des apprentissages dans les implantations de l'enseignement fondamental ordinaire relevant des classes 1 à 10



Circulaire 7666

du 15/07/2020

Coronavirus Covid-19: rappel des possibilités statutaires de report des délais en matière de formations initiales des directeurs-trices

Les Procédures

COVID-19
Protocole (13-10-20)

 FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES
#monécolecontrelevirus

MON ENFANT EST MALADE

1 Votre enfant a-t-il **soudain** des **SYMPTÔMES** de l'un ou plusieurs de ces **4 GROUPES** ?

1 **Fièvre (plus que 38°).**

Si vous connaissez la raison de la fièvre de votre enfant, après une vaccination par exemple, vous ne devez pas tenir compte de ce symptôme.

2 **Toux ou difficulté à respirer.**

Si votre enfant tousse souvent ou a régulièrement une difficulté à respirer pour une raison que vous connaissez, parce qu'il a de l'asthme par exemple, vous devez tenir compte uniquement d'une aggravation soudaine de ces symptômes.

3 **Rhume** (peu importe le type de sécrétion nasale) éventuellement accompagné d'une petite toux et d'éternuements **ET d'un ou plusieurs des symptômes suivants :**

- mal aux muscles ;
- fatigue inhabituelle ;
- mal à la gorge ;
- mal à la tête ;
- diminution de l'appétit.

Si votre enfant a un simple rhume ou le nez qui coule à cause d'une allergie, il peut aller à l'école.

4 **Odorat ou goût perturbé.**



Dans ces cas, vous devez contacter le médecin traitant. Il évaluera s'il est nécessaire de réaliser un test.



COVID-19
Protocole (13-10-20)

 FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES
#monécolecontrelevirus

MON ENFANT EST MALADE

2 Que faire si mon enfant a soudain des **SYMPTÔMES** d'un ou plusieurs de ces **4 GROUPES** ?

Mon enfant est en maternelle.

Mon enfant est en primaire ou secondaire.

Vous devez contacter le médecin traitant qui évaluera s'il est nécessaire de réaliser un test.

Pas de test **sauf si** votre enfant doit être hospitalisé ou s'il vit avec une personne qui risque de développer des complications du COVID-19.

Le médecin pense que votre enfant a peut-être contracté le COVID-19. Un test est effectué.

Le médecin pose un autre diagnostic. Pas de test. Votre enfant peut retourner à l'école dès que son état de santé s'est amélioré et que le médecin l'autorise.

RÉSULTAT NÉGATIF

RÉSULTAT POSITIF

Votre enfant peut retourner à l'école dès que son état de santé s'est amélioré et que le médecin l'autorise. Un certificat médical pour justifier l'absence est nécessaire à partir de 5 ans.

Votre enfant doit rester à la maison. Il pourra retourner à l'école 7 jours après le début des symptômes s'il n'a pas de fièvre et aucun autre symptôme pendant les 3 derniers jours avant son retour. Un certificat médical pour justifier l'absence est nécessaire.

Les Procédures

COVID-19
Protocole (13-10-20)

FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES
#monécolecontrelevirus

MON ENFANT A ÉTÉ EN CONTACT AVEC UN CAS POSITIF

Que faire si mon enfant a été en contact avec une
PERSONNE POSITIVE AU SEIN DU FOYER FAMILIAL ?

Mon enfant est en maternelle.

Pas de test.



Votre enfant n'a pas de symptôme et la personne positive peut être isolée des autres membres du foyer : l'enfant peut retourner à l'école 7 jours après le dernier contact avec la personne infectée.

Votre enfant n'a pas de symptôme et reste en contact avec la personne positive (ex: un parent est positif): votre enfant pourra retourner à l'école 7 jours après que la personne infectée ait été autorisée à mettre fin à l'isolement à domicile (donc après 14 jours).

Si votre enfant développe des symptômes pendant la quarantaine, il est considéré comme positif. Il peut revenir à l'école au plus tôt 7 jours après le début des symptômes, à condition qu'il n'ait pas de fièvre ni aucun autre symptôme pendant les 3 derniers jours précédant son retour.



La semaine qui suit la quarantaine, vous devez rester vigilant et surveiller l'apparition de symptômes, appliquer des mesures d'hygiène strictes et limiter les autres contacts tels que les activités extra-scolaires, contacts avec les personnes fragiles (par ex. les grands-parents, etc.).

Mon enfant est en primaire ou secondaire.

Votre enfant doit rester en quarantaine pendant au moins 7 jours. Il sera testé à partir du 5ème jour après le dernier contact à risque.



RÉSULTAT
NÉGATIF

Votre enfant peut retourner à l'école, 7 jours après le dernier contact à risque. Aucun certificat d'autorisation de retour à l'école n'est nécessaire.

RÉSULTAT
POSITIF

Votre enfant doit rester à la maison.

S'il n'a pas de symptôme, il pourra retourner à l'école après 7 jours de quarantaine à partir de la date de prélèvement du test.

S'il développe des symptômes pendant la quarantaine, il ne peut revenir à l'école que 7 jours après le début des symptômes, s'il n'a pas de fièvre ni aucun autre symptôme pendant les 3 derniers jours précédant son retour.

COVID-19
Protocole (13-10-20)

FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES
#monécolecontrelevirus

MON ENFANT A ÉTÉ EN CONTACT AVEC UN CAS POSITIF

Que va faire l'école si mon enfant a été en contact avec un
CAMARADE DE CLASSE TESTÉ POSITIF ?

Mon enfant est en maternelle ou en primaire.



Mon enfant est en secondaire.



Sa classe est considérée à faible risque, votre enfant peut continuer à aller à l'école. Vous devez surveiller l'apparition de symptômes pendant 14 jours.

Votre enfant peut continuer à aller à l'école sauf s'il a été en contact étroit (moins de 1,5m pendant plus de 15 minutes et sans port adéquat du masque) avec l'élève testé positif. Dans ce cas, il est en quarantaine pendant 7 jours (à partir du dernier contact rapproché) et sera testé à partir du 5ème jour.

Si le test est négatif, la quarantaine s'arrête après 7 jours.
Si le test est positif, votre enfant doit rester à la maison. Il pourra retourner à l'école 7 jours après le début des symptômes s'il n'a pas de fièvre et aucun autre symptôme pendant les 3 derniers jours avant son retour. Un certificat médical pour justifier l'absence est nécessaire.



Si votre enfant développe des symptômes pendant les 14 jours, vous devez le garder à la maison et contacter votre médecin traitant.

Les Procédures

COVID-19
Protocole (13-10-20)

FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES
#monécolcontrelevirus

UN ENSEIGNANT OU UN ENCADRANT A ÉTÉ TESTÉ POSITIF

Que va faire l'école de mon enfant si un enseignant ou un encadrant a été testé positif ?

Le membre du personnel enseigne en maternelle



S'il s'agit de l'instituteur, l'école considère automatiquement qu'il a eu des contacts étroits avec les élèves de la classe.

Tous les enfants de la classe sont en quarantaine pendant 7 jours (à partir du dernier contact rapproché).

Le membre du personnel enseigne en primaire



En primaire, si l'enseignant ou l'encadrant a respecté la distanciation physique (1,5m) avec les élèves.

Ni test, ni quarantaine ne sont nécessaires. Vous devez surveiller l'apparition de symptômes pendant 14 jours.

Si la distance physique (1,5 m) n'a pas été respectée avec un élève pendant plus de 15 minutes, celui-ci doit être mis en quarantaine (à partir du dernier contact rapproché avec l'enseignant ou l'encadrant) et testé à partir du 5ème jour.


Si la distance physique (1,5 m) n'a pas été respectée avec un élève pendant plus de 15 minutes et que le masque n'a pas été porté de façon adéquate, l'élève doit être mis en quarantaine (à partir du dernier contact rapproché avec l'enseignant ou l'encadrant) et testé à partir du 5ème jour.

Si le test est négatif, la quarantaine s'arrête 7 jours après le dernier contact à risque. Si le test est positif, la recherche de ses contacts à risque sera effectuée. La personne positive doit rester isolée pendant 7 jours à compter de la date de prélèvement du test.

Pour les autres encadrants (qui ne passent pas la journée dans la classe), une analyse de la situation identifiera les contacts étroits. Seuls ceux-ci seront mis en quarantaine.

Les Centres de Dépistage

Home **Centres de dépistage** FAQ Fiches pratiques Presse Boîte à outils Contact



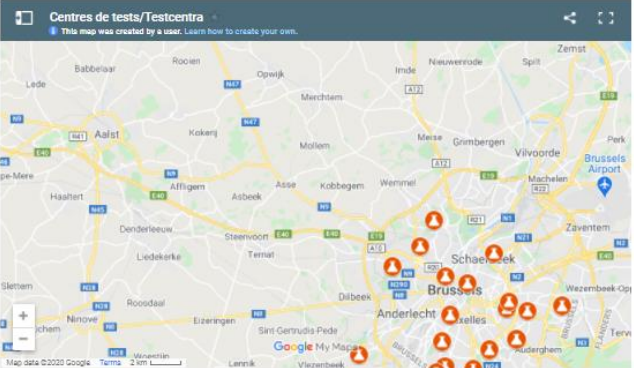
COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE
GEMEENSCHAPPELIJKE GEMEENSCHAPSCOMMISSIE

RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST

Où se faire tester à Bruxelles?

Les listes des centres de dépistage de Bruxelles sont disponibles sur cette carte, celles-ci sont mises à jour quotidiennement.

Via le bouton en haut à gauche de la carte, vous pouvez rendre visibles tous les centres de test et filtrer la liste sur les centres qui correspondent à votre profil.



Via le bouton en haut à gauche de la carte, vous pouvez rendre visibles tous les centres de test et filtrer la liste sur les centres qui correspondent à votre profil. Les centres de test sont subdivisés par couleur :

- Français
- Nederlands
- English

RECHERCHER / ZOEKEN

PAGES / PAGINA'S

- Boîte à outils
- Contact
- FAQ
- FAQ écoles
- Fiches pratiques
- Conseils généraux pour prévenir la contamination
- Où se faire tester à Bruxelles?
- Où se faire tester à Bruxelles?
- Que faire si vous souffrez d'une infection respiratoire ?
- Actions de solidarité
- Services à votre écoute en cas de violence, problèmes psychiques, ...
- Professionnels de la santé
- Mesures de soutien au secteur de l'action sociale et de la santé
- Ecoles et crèches
- La recherche sur le covid-19

coronavirus.brussels/index.php/ou-se-faire-tester-a-bruxelles/

INTERVENTION DE LA DIRECTION

The background is a blurred image of a document with a white diagonal stripe. Faint text is visible in the background, including the word 'MAY' and '10/11/2017'.

INTERVENTION DES DÉLÉGUÉ·E·S